

# RAPPORT DU JURY CITOYEN NATIONAL: FRANCE

Andreas Eisl

*Institut Jacques Delors*

Solena Lefeuvre

*Institut Jacques Delors*



**REGROUP**

REBUILDING GOVERNANCE AND  
RESILIENCE OUT OF THE PANDEMIC



FUNDED BY THE EUROPEAN UNION  
HORIZON EUROPE - RESEARCH AND INNOVATION ACTIONS  
GRANT NO. 101060825



REBUILDING GOVERNANCE AND  
RESILIENCE OUT OF THE PANDEMIC

Apparaissant après plus d'une décennie de crises en Europe, la pandémie de Covid-19 a ouvert une fenêtre d'opportunité importante pour un changement institutionnel et politique, non seulement en termes de réactivité, pour apporter des réponses d'urgence, mais aussi pour s'attaquer plus largement aux nombreux défis socio-politiques causés ou exacerbés par la Covid-19. Partant de ce principe, le projet REGROUP (Rebuilding governance and resilience out of the pandemic - Reconstruire la gouvernance et la résilience après la pandémie) du programme Horizon Europe vise : 1) à fournir à l'Union européenne des conseils pratiques sur la manière de reconstruire efficacement et démocratiquement la gouvernance et les politiques publiques, après la pandémie, en se basant sur 2) une carte des dynamiques socio-politiques et des conséquences de la Covid-19 et 3) une évaluation normative de la pandémie reposant sur des données empiriques.



[www.regroup-horizon.eu](http://www.regroup-horizon.eu)



[info@regroup-horizon.eu](mailto:info@regroup-horizon.eu)



[@regroup\\_horizon](https://twitter.com/regroup_horizon)



[@regroup-horizon](https://www.linkedin.com/company/regroup-horizon)



[@regroup\\_horizon](https://www.facebook.com/regroup_horizon)  
[@eupolicy.social](https://www.facebook.com/eupolicy.social)



FUNDED BY THE EUROPEAN UNION  
HORIZON EUROPE - RESEARCH AND INNOVATION ACTIONS  
GRANT NO. 101060825

Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or Horizon Europe. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

## Vue d'ensemble

Ce rapport propose une vue d'ensemble du jury citoyen français sur la désinformation et la confiance dans la politique, qui s'est tenu dans le cadre du projet de recherche REGROUP du programme Horizon Europe. Le rapport (1) aborde les questions d'organisation, (2) fournit un résumé du contenu des discussions, (3) présente les recommandations des jurés, (4) analyse les enquêtes comportementales des participants et (5) inclut les réactions des citoyens ainsi qu'une (6) auto-évaluation.

## Organisation du jury citoyen français

Le jury citoyen français sur la désinformation, la circulation des connaissances et la confiance dans la politique s'est déroulé sur deux samedis, les 24 juin et 8 juillet 2023. Le comité d'organisation était composé de cinq membres de l'équipe de l'Institut Jacques Delors. Andreas Eisl, chercheur senior, était responsable de l'organisation générale et était l'un des co-modérateurs. Solena Lefeuvre était la deuxième co-modératrice et la principale interlocutrice des participants avant et après les réunions. Eulalia Rubio a joué un rôle de soutien en veillant au bon déroulement du jury citoyen. Enfin, Tanguy Piochaud et Anatole Bonnardeau étaient chargés de la préparation du lieu, de l'organisation de la restauration et du soutien technique. En outre, Irina Bonczok, de l'organisation Missions Publiques, a participé à la première séance en tant qu'observatrice.

Pour soutenir le travail des participants, l'équipe organisatrice a pu compter sur l'aide de quatre experts des thèmes abordés (tous ont été présentés aux participants en tant que « personnes ressources »). Le 24 juin, [Thierry Vedel](#) (politologue au CEVIPOF) et [Mathilde Cousin](#) (journaliste fact-checker à *20 Minutes*) ont apporté une contribution précieuse aux participants et sont restés à leur disposition pour répondre à leurs questions. Le 8 juillet, Victor Chomel (chercheur) et Thierry Hornet (journaliste) ont engagé une discussion sur les premières recommandations élaborées par les participants.

Le jury citoyen s'est déroulé à la Maison de l'Europe à Paris. Une grande salle accueillait les séances plénières, tandis que deux salles plus petites servaient aux réunions des deux groupes de travail. Pour les pauses, une terrasse était également à la disposition des participants.

L'organisation Sortition Foundation avait été chargée du recrutement des participants. Elle avait sélectionné les participants dans un panel de citoyens intéressés, avec un objectif de diversification en termes de genre, d'âge, d'éducation, de géographie et de types de sources d'information consommées. Sur les 22 participants invités, dix-

neuf avaient confirmé leur présence à la première séance. Seuls seize participants étaient cependant présents lors de la première séance le 24 juin. Sur ces seize participants, treize s'étaient également inscrits à la deuxième séance, le 8 juillet. En guise de dédommagement, un bon d'achat de cent euros a été remis aux participants ayant assisté aux deux journées de délibération.

**Tableau 1: répartition des participants**

Âge	
18-24	15%
25-44	31%
45-64	23%
65+	31%
Niveau d'éducation	
Ens. primaire	8%
Ens. secondaire	23%
Ens. supérieur 1	8%
Ens. supérieur 2	38%
Ens. supérieur 3	23%
Genre	
Masculin	38%
Féminin	62%

Remarques : Ces données concernent les treize participants présents aux deux séances du jury citoyen. Ens. supérieur 1 = enseignement supérieur non universitaire, Ens. supérieur 2 = licence ou équivalent, Ens. supérieur 3 = master ou équivalent, doctorat.

Nous estimons que l'objectif de diversité a été relativement bien atteint, même parmi les treize citoyens présents lors des deux séances du jury citoyen (voir tableau 1). Les différentes tranches d'âge (18-24, 25-44, 45-64, 65+) étaient réparties de manière assez équilibrée. Tous les niveaux d'éducation étaient représentés. Les participants couvraient un large éventail de préférences en matière de consommation d'informations. Enfin, malgré l'objectif de parité lors de la sélection, la proportion de femmes était supérieure à celle des hommes au sein de ce jury citoyen.

## Contenu des discussions

Le jury citoyen a consisté en deux journées complètes d'échanges et de délibérations, débutant à 9h00 et se terminant à 17h00. La première journée visait essentiellement à faire connaissance, à approfondir les thèmes d'étude de ce jury et à procéder à des échanges d'expériences et de conceptions de l'avenir. La deuxième journée était consacrée à l'élaboration de recommandations sur les domaines prioritaires identifiés.

## Journée 1: échange d'expériences

La première journée de discussions s'est concentrée sur le partage d'expériences individuelles des jurés. Les exercices préliminaires (une activité de prise de contact, pour mettre tous les participants à l'aise et un « débat mouvant », également appelé « bataille d'arguments ») ont contribué à créer une atmosphère positive, active et constructive pour le reste de la journée.

Tout d'abord, le débat mouvant - un exercice au cours duquel les participants se positionnent dans la salle en fonction de leurs réponses à une série de questions/affirmations liées à la désinformation et à la confiance dans la politique pendant la pandémie - a été consensuel, tout en révélant des expériences individuelles très variées. La plupart des discussions n'étaient pas très polarisées et la confiance dans les institutions dites « officielles » l'emportait le plus souvent. Les jurés ont été unanimes sur la nécessité d'une prise de conscience collective de la persistance des crises et des menaces qu'elles font peser sur la société. Certains jurés, issus de l'immigration, ont témoigné de la situation dans leur pays d'origine (Sénégal, Togo, Rwanda, etc.). Selon eux, les populations africaines n'ont pas pris au sérieux la menace de l'épidémie, comme en témoigne la non-application des mesures de protection et, proportionnellement, elles se sont senties davantage confrontées à la désinformation. L'un des jurés a partagé des points de vue plus « radicaux », affirmant son manque de confiance dans les institutions internationales (OMS), sa critique des industries pharmaceutiques, sa position « anti-vax » et son soutien à des personnalités clivantes du débat public français, comme le médecin Didier Raoult<sup>1</sup>.

Les interventions des deux experts Thierry Vedel et Mathilde Cousin ont suscité un vif intérêt de la part des jurés et ont apporté de précieuses pistes de réflexion. Une vidéo introductive, commune à tous les jurys citoyens REGROUP et présentant les contributions des quatre chercheurs, a été regardée avec attention et a suscité plusieurs interrogations, notamment une question conceptuelle sur la distinction entre mésinformation et désinformation.

La présentation du politologue Thierry Vedel s'est concentrée sur les caractéristiques communes du monde scientifique et ses temporalités. Il a apporté une contribution conceptuelle sur les notions de connaissance, de croyance et d'opinion. Enfin, M. Vedel a mis l'accent sur le rôle de la communication et de l'information, en distinguant son offre (rapport à la vérité, intentionnalité, réseaux sociaux, algorithmes) et sa réception par les citoyens (biais de confirmation, psychologie sociale, consommation, liens sociaux). Il a soulevé des questions intéressantes et interpellé les participants sur leurs éventuels biais de confirmation :

1. Malgré l'absence de preuves médicales tangibles, Didier Raoult a encouragé l'utilisation de l'hydroxy-chloroquine pour traiter les patients atteints de coronavirus.

*Est-ce qu'il ne faut pas regarder aussi du côté de la réception, c'est-à-dire comment nous consommons les informations. Comment nous nous relions à l'information politique. Et est-ce que nous ne sommes pas finalement intéressés par la mauvaises informations (...) ? Et est-ce que finalement les gens qui consomment les fausses informations, les fake news, ne sont pas avides de les consommer, ne le font pas délibérément, parce que finalement ça les intéresse ?*

La présentation de la journaliste Mathilde Cousin a porté sur le travail des fact-checkers et la propagation des *fake news* dans le débat public. Elle a évoqué les deux principaux axes de son travail : la vérification des déclarations publiques et la vérification des rumeurs et des contenus viraux. Elle a soulevé quelques questions relatives à la désinformation et à la vérification des faits (« *fact checking* »), à la diffusion internationale et à la traduction des *fake news*, ainsi qu'au rôle de l'intelligence artificielle. Elle a établi une distinction entre le *fact-checking* et le journalisme « traditionnel », arguant qu'ils diffèrent en termes de contenu et de conception des articles. Elle a également exposé les différentes règles qui codifient l'activité des *fact-checkers* : si une étude est mentionnée, le *fact-checker* prend soin de la consulter directement, l'anonymat est évité et les personnes interrogées sont mentionnées explicitement :

*L'idée, c'est que la personne qui lit notre article puisse refaire la démarche du fact-checking par elle-même derrière.*

Enfin, Mme Cousin a mentionné diverses initiatives visant à prévenir la désinformation, telles que les vidéos produites par [Google](#) pour discerner les faux contenus, le projet [Verificat](#) lancé à Barcelone pour vérifier les faits déclarés par les candidats politiques en période électorale, et plus généralement les cours d'éducation aux médias.

Les deux présentations ont soulevé des questions sur l'approche scientifique, considérée comme biaisée par certains participants, sur la polarisation du débat politique en s'appuyant sur le cas des États-Unis sous la présidence Trump, et sur les débats clivants relatifs à la démocratie en général. Un participant a même affirmé que la démocratie n'existait pas.

La pause déjeuner a montré à quel point les discussions de la matinée avaient été importantes pour les jurés, qui se sont instinctivement réunis pour en parler. Des débats se sont engagés et les jurés se sont longuement exprimés sur la manière dont ils avaient été recrutés. Certains ont même demandé à modifier certaines réponses de leur enquête, estimant que leur opinion avait changé<sup>2</sup>.

Les modérateurs ont constitué les groupes de travail de la séance de l'après-midi de manière à ce qu'ils soient équilibrés en termes d'âge, d'éducation et de genre. Pour

2. Les participants n'étaient pas autorisés à modifier les réponses à l'enquête.

les deux groupes, l'exercice initial de mise en situation<sup>3</sup> n'était pas très clair et les modérateurs ont dû l'expliquer à plusieurs reprises. Néanmoins, une fois les discussions entamées, tous les participants ont pris part au débat et démontré leurs capacités de projection.

Le premier groupe a traité des questions de désinformation et de confiance politique. Les « sociétés idéales » des citoyens comportaient de nombreux points communs : elles sont tournées vers la solidarité et soucieuses de l'intérêt général ainsi que de la préservation du bien commun. Les citoyens se sont accordés sur la nécessité de fonder la prise de décision politique sur l'expertise scientifique, d'établir un lien plus fort entre le pouvoir politique et la société civile, de mettre en place des systèmes pour empêcher la propagation des « *fake news* » et de faciliter l'accès aux technologies concernées. Le groupe a formulé plusieurs propositions concrètes : la création d'un organisme public, en collaboration avec des instances gouvernementales et la société civile, chargé de vérifier les informations à l'échelle nationale et européenne ; la mise en place d'un plan financier pour les situations d'urgence, d'un plan d'action pour les transports et d'un système d'universalisation de l'information entre les médias ; ainsi que la promotion des professions manuelles et médicales. L'un des jurés a souligné certains aspects positifs de la gestion de la pandémie et indiqué que le besoin d'amélioration ne devait pas faire oublier ce qui avait été réalisé, telles que les possibilités de télétravail. Une fois de plus, les citoyens ont évoqué leur expérience personnelle et la gestion de la pandémie dans leur pays d'origine (par exemple au Rwanda). Ils se sont finalement mis d'accord sur leurs priorités : d'une part, le contrôle de la diffusion des *fake news*, et d'autre part, les questions d'éducation civique et d'éthique politique. En résumé, les participants ont largement mentionné le pouvoir de l'État, qui doit anticiper les crises et en assumer la responsabilité collective. Au moment de choisir les porte-parole de chaque groupe, le consensus s'est rapidement dégagé en faveur des deux plus jeunes membres du groupe.

Le deuxième groupe s'est concentré sur la communication scientifique et le rôle des experts non élus dans la prise de décision politique. Les jurés ont été unanimes sur la nécessité d'une gouvernance plus globale des crises et d'une uniformisation des politiques nationales aux différents niveaux (européen et international). Les termes « esprit de cohésion », « proximité » et « transparence de l'information » ont dominé les discussions et, une fois de plus, la création d'un organe centralisateur a été proposée.

Les préoccupations intergénérationnelles ont été prises très au sérieux par le deuxième groupe de travail, puisque la question de la sensibilisation et de l'éducation des plus jeunes a été régulièrement évoquée. Plus largement, la nécessité de rendre l'infor-

3. Cet exercice exigeait des participants qu'ils s'engagent dans la « construction d'une vision » avec l'objectif d'imaginer une « société idéale » en termes de confiance politique et de déterminer à quoi une telle société ressemblerait.

mation scientifique plus facilement accessible et compréhensible pour l'ensemble de la population a fait l'objet d'un accord unanime. L'un des jurés a axé la présentation de ses propositions autour du sentiment de peur, qu'il faut apaiser, et du sentiment de conviction, qu'il faut conquérir, démontrant une fois de plus la prédominance de l'expérience individuelle dans la compréhension des processus collectifs. À l'issue de la journée, les jurés se sont prononcés en faveur du développement du *fact-checking*, de la création d'un organe de répression de la désinformation, du renforcement du contrôle de l'intégrité des personnalités politiques et du renforcement du rôle des experts dans la prise de décision politique.

## Journée 2: délibération et élaboration des recommandations

Après quelques remarques introductives, la deuxième séance a été consacrée à des discussions en petits groupes. Les groupes ayant été conservés, ils ont en partie abordé les thèmes débattus dans l'autre groupe lors de la séance précédente.

Le premier groupe s'est intéressé au rôle des experts non élus dans la prise de décision politique ainsi qu'à la confiance politique. Sur le premier thème, c'est la question de la commission pluridisciplinaire qui a suscité le plus de réactions. Proposée initialement par le premier participant, la discussion sur ce thème a occupé une part importante du temps imparti, les jurés débattant notamment du processus de sélection des experts et de la manière de communiquer leurs conclusions. Le thème de la confiance dans la politique a été abordé sous l'angle des consultations citoyennes, sur lesquelles les participants avaient de nombreuses idées : la généralisation des référendums (avec des références à la Suisse), les sondages d'opinion ou encore la tenue d'un registre des personnes reçues par le président de la République. De nombreux exemples de la scène politique française ont été évoqués, montrant à quel point ce sujet touche les jurés.

Dans le deuxième groupe, les discussions ont porté sur la désinformation et la communication scientifique. Comme dans le premier groupe, les jurés se sont tous impliqués dans l'élaboration des recommandations, qui sont rapidement devenues très concrètes, comme la création d'un label de vérification de l'information entre les différents médias et la mise en place de campagnes de sensibilisation à destination du jeune public. La partie contrôle et sanctions, qui avait été traitée par le premier groupe lors de la première séance, a suscité moins d'intérêt.

Les échanges avec les experts ont été extrêmement riches. Le fait d'avoir le point de vue d'un chercheur académique, spécialisé dans la dynamique de la désinformation sur les réseaux sociaux, mais aussi un point de vue plus journalistique sur les pratiques de sensibilisation et d'éducation aux médias, a permis aux jurés d'avoir une vue d'ensemble et d'avoir l'occasion de discuter de leurs idées préliminaires.

[Victor Chomel](#) (chercheur associé au CNRS) a rédigé une thèse sur la désinformation sur les réseaux sociaux. Il a présenté les outils développés par le CNRS pour cartographier la désinformation en fonction des affinités politiques ou des sujets. Il a décrit les multiples formes de la désinformation (faux compte, faux comportement, faux contenu) et rappelé l'importance de toujours replacer les faits dans leur contexte. Il a apporté un éclairage important sur les questions de la communication scientifique et du rôle des experts dans la prise de décision politique, rappelant au jury les différences entre les temporalités médiatique et scientifique.

Le journaliste [Thierry Hornet](#) (membre de l'association FakeOff, chargée de l'éducation aux médias des jeunes) a expliqué les notions d'opinion et d'information en décrivant les rouages de son métier et a donné quelques conseils aux jurés pour sortir des « bulles affinitaires » créées par les réseaux sociaux (suivre des personnalités dont on ne partage pas les idées, s'ouvrir à la diversité des médias).

*Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les réseaux sociaux ne permettent pas aux gens d'échanger avec les gens. Les réseaux sociaux enferment les gens dans des bulles de gens qui pensent la même chose qu'eux.*

Ces conseils ont laissé une impression durable sur les jurés, qui ont été nombreux à dire que leur rapport à l'information s'en était trouvé modifié. Les discussions ont également permis aux participants d'en apprendre davantage sur le paysage médiatique français et sur les initiatives déjà mises en place pour lutter contre la désinformation, en particulier la fédération des médias, dans laquelle Thierry Hornet a rappelé l'existence d'un collectif de médias appelé « [Désintox](#) » lors de la dernière campagne électorale.

Lors de la pause déjeuner qui a suivi leur présentation, les deux personnes ressources sont restées un moment pour discuter de manière plus informelle avec les participants. Les discussions ont été denses et riches et les jurés se sont montrés très intéressés. De nouveaux débats se sont ouverts avec Victor Chomel sur le rôle des plateformes pour lutter contre la désinformation et pour rendre plus compréhensible le fonctionnement des algorithmes des réseaux sociaux.

Les contributions de ces experts et les discussions de l'après-midi entre les groupes ont permis sans difficulté d'affiner les recommandations en termes de temporalité ou d'idées. Les membres du jury se sont vraiment investis dans l'exercice et ont été très attentifs aux détails, même lors des pauses pendant lesquelles ils ont poursuivi leurs discussions.

# Recommandations

Lors de la deuxième réunion du jury citoyen français, les participants ont formulé dix recommandations s'appuyant sur les orientations décidées lors de la première séance (voir tableau 2) : deux recommandations sur chacune des questions relatives à la communication scientifique et à la désinformation, ainsi que trois recommandations sur chacune des questions relatives au rôle de l'expertise dans la prise de décision et à la confiance dans la politique.

Tableau 2: recommandations du jury citoyen français

Classement	Recommandations	Note
1	Créer un « label » européen de fiabilité des sites d'information (similaire au site « newsguard ») sous la responsabilité d'un organisme à but non-lucratif. Ce label sera activé par défaut par les moteurs de recherche et navigateurs.	7.92
2	Renforcer la sensibilisation du public au <i>fact-checking</i> : formation des journalistes, éducation des enfants, mise en valeur des contenus de <i>fact-checking</i> (TV, presse, etc.). Ces actions doivent être soutenues par des financements publics.	7.08
2	Créer un comité européen d'experts interdisciplinaire, permanent et consultatif, dont les membres sont choisis par leurs pairs, consacré aux questions du climat et de la santé et dont les médiateurs sont chargés de la communication auprès du grand public.	7.08
4	Instaurer une formation à la démarche et à la méthode scientifique pour tous les journalistes.	6.08
5	Instaurer des audits relatifs au contrôle de la désinformation par les plateformes pour identifier les problèmes (faux comptes, rediffusion, etc.) et mettre en place des mesures correctives.	5.77
6	Instaurer dans les grands instituts de recherche français des médiateurs chargés de communiquer et de vulgariser les travaux des chercheurs, en créant de nouveaux formats d'information, de type vidéo, spécialement dédiés aux jeunes.	5.23
7	Réglementer la transparence des algorithmes des réseaux sociaux et favoriser la pluralité des contenus proposés aux utilisateurs au-delà des affinités personnelles.	5.00
8	Instituer la publication régulière d'une liste de tous les avantages matériels reçus dans le cadre de leurs fonctions pour le président, les ministres et les ambassadeurs.	4.00
9	Mettre en place un système de vérification des faits, notamment des chiffres annoncés par les candidats en période électorale. Cette vérification serait réalisée par un organisme ou une association spécifiquement en charge de cette question.	3.69
10	Créer un site internet et une application rassemblant différentes personnalités politiques (présidence, gouvernement, parlement) et proposant à ses utilisateurs de voter pour la cote de popularité de ces différentes personnalités.	3.15

Remarques : La note indiquée est basée sur les calculs de l'outil d'enquête Slido, qui regroupe les classements de chacune des dix recommandations selon une note de 1 à 10 (10 correspondant à la plus haute priorité).

Ces recommandations sont le résultat de longues délibérations et ont été améliorées par des échanges avec deux personnes ressources et entre les deux groupes de travail. Après avoir rédigé les recommandations, les participants ont dû les classer par ordre de priorité à l'aide de l'outil en ligne Slido. Les résultats de ce classement sont présentés dans le tableau 2. Sur la base du classement de chacune des recommandations, Slido calcule une note de 1 à 10 (10 étant la plus haute priorité) qui fournit non seulement un classement ordinal mais indique également les différences relatives en termes de priorité accordée aux différentes recommandations.

Pour mieux comprendre les facteurs sous-jacents qui motivent ce classement, nous avons demandé aux participants d'évaluer ces recommandations en termes d'efficacité, d'efficacités, de potentiel de dissensus au sein de la société et de faisabilité politique à l'aide d'une échelle de Likert à cinq niveaux. En raison d'une erreur technique, les participants n'ont pas pu remplir le formulaire Google fourni à la fin de la deuxième séance, mais ont pu le faire en ligne au cours de la semaine suivante. Douze des treize participants de la deuxième séance ont finalement rempli le formulaire. Pour s'assurer qu'ils comprenaient tous la différence entre les termes « efficacité » et « efficacité », le formulaire contenait une courte explication. Le tableau 3 présente le résultat de l'évaluation par les citoyens de leurs propres recommandations, sur la base du classement général de leurs priorités, qui sont représentées dans le graphique 1.

**Tableau 3: évaluation des recommandations par les jurés**

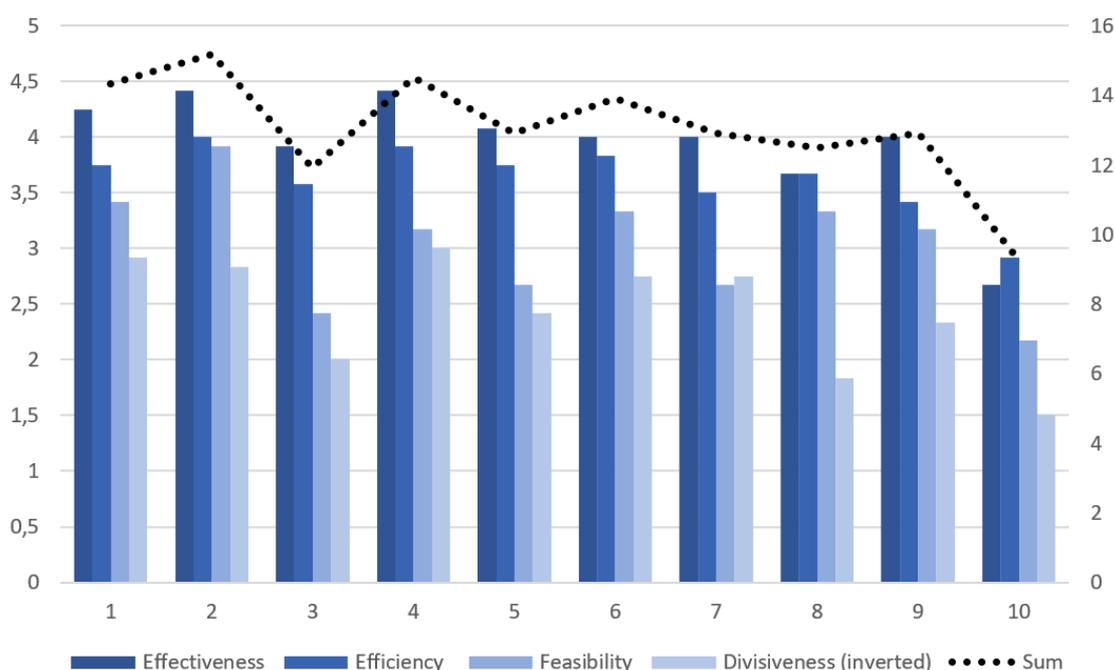
Classement	Recommandations politiques	Efficacité	Efficacité	Faisabilité	Potentiel de dissensus (inversé)	Somme
1	Créer un « label » européen pour la fiabilité des sites d'information	4.25	3.75	3.42	2.92	14.34
2	Sensibiliser le public à la vérification des faits : éducation, formation et vulgarisation de la vérification des faits	4.42	4	3.92	2.83	15.17
2(3)	Création d'un comité d'experts européen sur le climat et la santé	3.92	3.58	2.42	2	11.92
4	Former les journalistes à la démarche et à la méthode scientifiques	4.42	3.92	3.17	3	14.51
5	Introduire des audits pour contrôler et faire face à la mésinformation sur les plateformes	4.08	3.75	2.67	2.42	12.92
6	Introduire des médiateurs scientifiques dans les grands instituts de recherche français	4	3.83	3.33	2.75	13.91

7	Rendre les algorithmes des réseaux sociaux plus transparents et afficher davantage de contenus pluriels	4	3.5	2.67	2.75	12.92
8	Exiger la publication de tous les avantages matériels reçus par les hauts fonctionnaires du gouvernement	3.67	3.67	3.33	1.83	12.5
9	Introduire un système de vérification des faits en période électorale	4	3.42	3.17	2.33	12.92
10	Créer une application pour évaluer la popularité des personnalités politiques	2.67	2.92	2.17	1.5	9.26

Remarques : Les données indiquent la valeur moyenne donnée par les participants sur une échelle de Likert de 1 à 5, 1 correspondant à une désapprobation forte et 5 à une approbation forte, agrégée pour l'ensemble des participants. Pour rendre les données directement comparables, les valeurs des réponses au potentiel de dissensus des recommandations ont été inversées.

Sur la base des données présentées, nous pouvons faire plusieurs observations. Tout d'abord, les participants ont estimé que leurs recommandations étaient globalement à la fois très efficaces et très efficaces. Cela s'applique à neuf de leurs recommandations ; seule la recommandation considérée comme la moins prioritaire (« créer une application pour évaluer la popularité des personnalités politiques ») a reçu un score relativement faible en termes d'efficacité mais aussi d'efficacité. Ce résultat s'explique probablement par le fait que les jurés ont élaboré ces recommandations et qu'ils les ont également adaptées en fonction de certains commentaires des personnes ressources. Le faible score de la dernière recommandation est très probablement lié à sa genèse. L'idée a été développée dans l'un des groupes de travail, qui a encouragé son intégration aux recommandations finales, mais elle a été accueillie avec scepticisme par les membres de l'autre groupe de travail, qui semblaient plutôt déconcertés par l'idée.

**Graphique 1: visualisation de l'évaluation par les participants de leurs recommandations**



Remarques : Les données montrent la valeur moyenne donnée par les participants sur une échelle de Likert de 1 à 5, 1 décrivant une désapprobation forte et 5 une approbation forte, agrégée pour l'ensemble des participants. Pour rendre les données directement comparables, les valeurs des réponses au potentiel de dissensus des recommandations ont été inversées.

Deuxièmement, la faisabilité politique et l'absence de potentiel de dissensus politique n'ont pas eu d'incidence sur l'ordre de priorité des recommandations. Bien que les participants leur aient attribué des notes inférieures à celles de l'efficacité et de l'efficacité pour l'ensemble des dix recommandations, il n'existe pas de relation claire avec le classement des priorités politiques. La recommandation 3 (« création d'un comité d'experts européen sur le climat et la santé »), par exemple, a reçu certaines des notes les plus faibles en termes de faisabilité et de potentiel de dissensus, mais a néanmoins été classée comme une priorité. En général, les jurés ont attribué des notes similaires à la faisabilité politique et à l'absence de potentiel de dissensus, ce qui suggère qu'ils les considèrent comme liées. Seules les recommandations 2 (« sensibiliser le public à la vérification des faits : éducation, formation et vulgarisation de la vérification des faits ») et 8 (« exiger la publication de tous les avantages matériels reçus par les hauts fonctionnaires ») présentent une plus grande différence entre les évaluations de la faisabilité politique et de l'absence (ou non) de potentiel de dissensus politique.

Enfin, si l'on considère ensemble les quatre dimensions analysées (voir la ligne en pointillé dans le graphique 1), il n'existe pas de lien particulièrement fort entre la hiérarchisation des recommandations et leur évaluation en termes d'efficacité, d'efficacité, de faisabilité et d'absence de potentiel de dissensus. À l'exception de la recommandation 10, la plupart des recommandations ont obtenu de bons résultats dans les différentes dimensions évaluées.

# Étude comportementale

Afin de mieux comprendre l'influence des diverses formes de la démocratie délibérative, tels que les jurys citoyens, sur les attitudes des participants, nous avons mené une enquête comportementale au début de la première séance et à la fin de la deuxième séance. Elle comprenait plusieurs questions générales sur les participants ainsi que des questions permettant non seulement d'appréhender les attitudes des citoyens sur les thèmes débattus au sein du jury citoyen mais aussi de déterminer si leur participation avait eu une incidence sur leurs attitudes individuelles.

Plus important encore, l'enquête visait à déterminer (1) si les citoyens se sentaient compétents pour reconnaître la désinformation, (2) le niveau de confiance des citoyens vis-à-vis d'acteurs ou d'organisations spécifiques, (3) leur confiance dans le processus décisionnel gouvernemental concernant de futures crises sanitaires, et (4) la reconnaissance de l'approbation/la désapprobation avec de nombreuses affirmations sur la désinformation, le rôle des responsables politiques et des experts dans l'élaboration des politiques ainsi que la confiance dans la politique.

**Tableau 4: compétence en matière d'identification de la désinformation**

Avant la première séance	Après la deuxième séance
1	1
2	2
2	2
2	3
2	2
1	1
1	2
1	2
2	2
1	2
2	2
2	1
1	2

Remarques : La question posée était la suivante : « Vous sentez-vous capable de reconnaître la désinformation ? ». Les réponses indiquées sont basées sur une échelle qui va de 0 = non, (presque) jamais, 1 = oui, parfois, 2 = oui souvent, à 3 = oui, toujours. Questions traduites en français.

En ce qui concerne la compétence des citoyens à reconnaître la désinformation (voir tableau 4), avant la première séance, six des participants ont déclaré qu'ils étaient « parfois » capables d'identifier la désinformation, tandis que sept ont déclaré qu'ils étaient capables de le faire « souvent ». Aucun d'entre eux ne pensait pouvoir toujours

ou jamais identifier la désinformation. Après la deuxième séance, huit des treize personnes interrogées se sont senties aussi (in)compétentes qu'avant la première séance. Il est important de noter que quatre citoyens se sont sentis plus compétents, tandis qu'un citoyen s'est senti moins compétent pour reconnaître la désinformation. La quasi-totalité de ces changements impliquait un passage de la catégorie « parfois » à la catégorie « souvent ». En outre, un participant s'est senti compétent pour « toujours » identifier la désinformation après le deuxième jury citoyen français.

**Tableau 5: confiance dans les institutions/acteurs**

Institution/acteur	Avant la première séance	Après la deuxième séance	Évolution de la confiance	Changement statistique significatif
Médias	0.62	0.62	Identique	Non
Partis politiques	0.31	0.15	Baisse	Oui
Autorités locales et régionales	0.92	0.75	Baisse	Oui
Police	0.25	0.42	Hausse	Non
Administration publique en France	0.73	0.73	Identique	Non
Personnel médical et de santé en France	0.92	0.83	Baisse	Oui
Experts scientifiques	0.80	0.90	Hausse	Oui
Entreprises de réseaux sociaux	0	0.09	Hausse	Oui
Gouvernement national	0.50	0.58	Hausse	Non
Parlement national	0.67	0.75	Hausse	Non
Union européenne	0.82	0.82	Identique	Non

Remarques : La question posée était : « Quelle confiance accordez-vous à certaines institutions ? ». Question traduite en français. Les données présentées sont basées sur deux options de réponse, 0 pour la tendance à ne pas faire confiance et 1 pour la tendance à faire confiance, agrégées pour l'ensemble des participants. La détermination de la signification statistique est basée sur des tests t.

Interrogés sur la confiance qu'ils accordent aux différents acteurs et institutions de la société, les citoyens ont fait preuve d'un niveau de confiance très varié en fonction de l'institution ou de l'acteur concerné (voir le tableau 5). Avant la première séance, aucun des participants ne faisait confiance aux « entreprises de réseaux sociaux » mais presque tous faisaient confiance aux « autorités locales et régionales », au « personnel médical et de santé en France », à « l'Union européenne » et aux « experts scientifiques ». À la suite de la deuxième séance, quelques changements - principalement mineurs - ont été observés en termes de confiance, comme le résume le tableau 5.

Alors que la confiance a légèrement augmenté pour les institutions telles que le gouvernement national et le parlement national, elle a diminué plus sensiblement pour les partis politiques et les autorités publiques régionales et locales. De manière assez surprenante, compte tenu des événements qui se sont déroulés en France le 27 juin (assassinat de Nahel Merzouk) et les jours suivants, la confiance dans la police a augmenté entre la première et la deuxième séance du jury citoyen. Il est également intéressant de noter que la confiance des participants dans les experts scientifiques a augmenté après le jury citoyen, alors qu'elle a diminué pour le personnel médical et de santé français. Enfin, la confiance dans les entreprises de réseaux sociaux s'est également améliorée, en restant néanmoins à un niveau très bas.

En matière de confiance dans les décisions gouvernementales en cas de crises sanitaires futures, les attitudes des citoyens n'ont évolué que légèrement<sup>4</sup>. Sur les douze participants ayant répondu aux deux vagues d'enquête, la majorité ont déclaré qu'ils avaient « tendance à faire confiance » au gouvernement. Si la confiance envers le gouvernement a augmenté pour un participant, elle a diminué pour deux autres. Plus intéressant encore, le jury citoyen semble avoir légèrement atténué les réponses des citoyens : alors qu'une personne est passée de « tout à fait confiance » à « plutôt confiance », une autre est passée de « pas du tout confiance » à « plutôt pas confiance ».

Au-delà de ces trois questions, l'enquête a confronté les jurés citoyens à quatorze affirmations relatives à la désinformation ainsi qu'au rôle des responsables politiques, des experts et des citoyens dans la prise de décision politique (voir tableau 6).

**Tableau 6: approbation de diverses affirmations par les jurés**

Affirmation	Avant la première séance	Après la deuxième séance	Évolution de l'approbation	Changement statistique significatif
(a) La désinformation est un problème majeur dans notre société	4.46	4.62	Hausse	Oui
(b) Les experts scientifiques doivent jouer un rôle actif dans l'élaboration des politiques publiques	4.15	4.23	Hausse	Oui
(c) Les informations sur la pandémie de Covid-19 ont été bien communiquées par le gouvernement	2.85	2.62	Baisse	Non
(d) Je préfère être représenté par un citoyen que par un responsable politique spécialisé	3.15	2.69	Baisse	Non

4. La question posée était la suivante : « À la lumière de la réponse gouvernementale à la pandémie de coronavirus, dans quelle mesure faites-vous confiance ou non au gouvernement national pour prendre les bonnes décisions en cas de nouvelles crises sanitaires à l'avenir ? » Question traduite en français.

(e) Les responsables politiques devraient être comme des managers et corriger les dysfonctionnements dans la société	4.08	3.85	Baisse	Non
(f) Les responsables politiques de notre pays devraient être plus éduqués et plus compétents que les citoyens	3.92	4.15	Hausse	Oui
(g) Les problèmes sociaux doivent être traités sur la base de preuves scientifiques et non de préférences idéologiques	4.15	4.31	Hausse	Oui
(h) Ce sont les citoyens, et non les responsables politiques, qui devraient prendre les décisions politiques les plus importantes	3.15	2.62	Baisse	Non
(i) La plupart des citoyens disposent de toutes les compétences nécessaires pour prendre des décisions politiques	2.23	2.23	Identique	Non
(j) La plupart des citoyens sont capables de comprendre les besoins de personnes comme moi	3.42	3.25	Baisse	Oui
(k) Les responsables politiques ne comprennent pas ce qui se passe dans la société	3.33	3.67	Hausse	Oui
(l) Les experts scientifiques sont les mieux placés pour savoir ce qui est bon pour la population	3	3.15	Hausse	Oui
(m) Les décisions relatives à la science et à la technologie devraient être fondées principalement sur ce que pense la majorité de la population dans un pays	2.5	3	Hausse	Oui
(n) Le gouvernement fait suffisamment d'efforts pour lutter contre la désinformation	2.31	2	Baisse	Non

Remarques : La question posée était : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? » La question a été traduite en français. Les données présentées sont basées sur une échelle de Likert de 1 à 5, 1 décrivant une désapprobation forte et 5 une approbation forte, et ont été agrégées pour l'ensemble des participants. La détermination de la signification statistique est basée sur des tests t.

Avant la première séance, les participants étaient particulièrement d'accord avec les affirmations selon lesquelles « la désinformation est un problème majeur dans notre société » (a), « les experts scientifiques doivent jouer un rôle actif dans l'élaboration des politiques publiques » (b), « les responsables politiques devraient être comme des managers et corriger les dysfonctionnements dans la société » (e) et « les problèmes sociaux doivent être résolus sur la base de preuves scientifiques et non de préférences idéologiques » (g). Les participants se sont montrés plus sceptiques quant à savoir si « la plupart des citoyens disposent de toutes les compétences nécessaires pour prendre des décisions politiques » (i) et si « le gouvernement fait suffisamment d'efforts pour lutter contre la désinformation » (n). Au-delà de ces observations, il est particulièrement intéressant de voir comment les deux séances du jury citoyen ont influencé les attitudes des participants. Certaines tendances peuvent être déduites des réponses des participants.

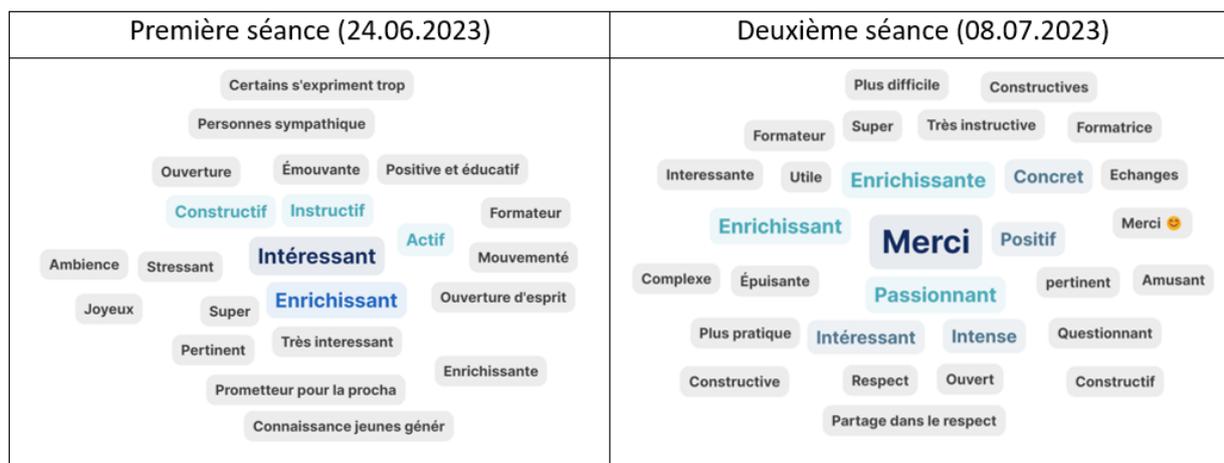
Premièrement, après les deux séances, les citoyens étaient encore plus convaincus de la nature problématique de la désinformation (a) et du fait que le gouvernement n'agissait pas suffisamment pour lutter contre elle (n). Deuxièmement, les participants soutenaient davantage un rôle actif des experts scientifiques (b) et des preuves (g) dans l'élaboration des politiques, étaient légèrement plus convaincus que les experts savaient ce qui était bon pour la population (l) et se montraient plus sceptiques quant aux capacités des citoyens à comprendre les besoins d'autres citoyens (j) et à prendre des décisions politiques à la place de responsables politiques spécialisés (d, h). Toutefois, contrairement à cette tendance, les participants se sont aussi montrés plus favorables à ce que les décisions relatives à la science et à la technologie reposent elles-mêmes sur les préférences au sein de la population (m). Enfin, les jurés citoyens ont dans une certaine mesure modifié leur vision des responsables politiques, considérant après la deuxième séance que ces derniers comprennent moins bien la société (k), tout en étant moins convaincus que les responsables politiques devraient être comme des managers (e), mais estimant au contraire qu'il est plus important que les hommes politiques soient mieux éduqués que les citoyens ordinaires (f).

## Réactions des participants et des personnes ressources

Dans l'ensemble, les réactions des participants et des personnes ressources ont été très positives. Tous les participants ont montré de l'intérêt pour une discussion constructive et, au cours des deux séances, une atmosphère positive régnait parmi les participants, même si les points de vue divergeaient parfois fortement. Comme le montrent les nuages de mots du graphique 2, dans leur majorité, les citoyens ont semblé satisfaits des deux séances. Les termes les plus souvent utilisés à la suite de la première séance étaient « intéressant », « enrichissant », « constructif », « informatif » et « actif ». Les participants ont estimé que la deuxième séance était surtout « enrichissante », mais aussi « passionnante », « constructive » et « intéressante ». Parmi les quelques commentaires négatifs, on trouve « certains parlent trop », « stressant » et « agité » (première séance) ainsi que « plus difficile », « épuisant » et « intense » (deuxième séance).

L'enquête de suivi a également montré que les participants sont, dans une large mesure, restés engagés dans l'exercice du jury citoyen. Neuf des treize jurés ont manifesté leur intérêt à participer au jury transnational de citoyens, qui se tiendra à Bruxelles en mars 2024. Huit des participants se sont inscrits à la newsletter du projet et sept d'entre eux étaient prêts à partager leur expérience du jury citoyen français avec le consortium et au-delà.

## Graphique 2: nuages de mots



Remarques : nuages de mots générés à l'aide de Slido.

Les réactions des personnes ressources ont été positives, mais n'ayant assisté qu'à certaines parties du jury citoyen, elles n'ont pu évaluer que les séances auxquelles elles étaient présentes. Les personnes ressources ont apprécié la participation active des jurés et ont eu des discussions animées. La plupart des personnes ressources avaient déjà eu l'occasion de parler à des citoyens et ont réussi à échanger avec eux de manière très constructive et productive.

## Auto-évaluation

Dans l'ensemble, l'équipe organisatrice du jury citoyen français est très satisfaite du déroulement de l'événement. Compte tenu des questions controversées qui devaient être discutées par les participants, il y a eu quelques inquiétudes initiales concernant des conflits potentiels, mais - bien qu'il y ait eu des divergences de vues significatives - les participants sont restés généralement polis, constructifs et inclusifs. En ce qui concerne la sélection des personnes ressources, l'équipe organisatrice craignait également de ne pas être en mesure d'identifier les personnes les plus adaptées, issues de domaines d'expertise différents. En fin de compte, cela a parfaitement fonctionné, avec d'excellentes présentations et contributions à la discussion de la part des invités. En outre, les participants ont semblé très satisfaits des personnes ressources, faisant par la suite de nombreuses remarques positives sur leurs contributions.

En ce qui concerne le programme, le cadre proposé a très bien fonctionné et n'a été que légèrement modifié, en termes de durée de certaines séances et à la lumière des expériences du premier jury citoyen organisé aux Pays-Bas. Le programme était dense, mais il a été possible de rester largement dans les limites du temps imparti sans avoir à

sacrifier certaines parties importantes de l'exercice. Il aurait pu être judicieux, lors de la deuxième séance, de laisser les deux groupes de travail réfléchir sur les deux thèmes qu'ils avaient déjà abordés lors de la première séance. Il s'agit ici d'un compromis difficile à faire entre l'appropriation partagée et la qualité/l'ampleur des recommandations.